



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ODONAT GRAND EST

Office des DONnées NATuralistes du Grand Est

Association inscrite de Droit Local Art. 21-79

**Registre des Associations
du Tribunal d'Instance de Strasbourg
Vol N° 74 Folio N° 174**

**Siège social : 8, Rue Adèle Riton
67000 STRASBOURG**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867



CABINET KREMER & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION ALSACE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE COLMAR

ODONAT GRAND EST

Office des DONnées NATuralistes du Grand Est

Association inscrite de Droit Local Art. 21-79

**Registre des Associations
du Tribunal d'Instance de Strasbourg
Vol N° 74 Folio N° 174**

**Siège social : 8, Rue Adèle Riton
67000 STRASBOURG**

RAPPORT

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Aux Membres de l'association ODONAT GRAND EST,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ODONAT GRAND EST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Siège social : Espace Européen de l'Entreprise • 25 avenue de l'Europe • Schiltigheim **Adresse postale :** BP 90028 • 67013 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 18 65 00 • Fax 03 88 18 97 17 • E-mail : experts@cabinet-kremer.fr

Bureau secondaire : 12 rue St-Georges • 67500 Haguenau • Tél. 03 88 93 33 01 • Fax 03 88 93 68 23 • E-mail : haguenau@cabinet-kremer.fr

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 400 000 € • RCS Strasbourg B 305 120 867 • APE 6920 Z • TVA Intracommunautaire FR 94 305 120 867

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en application à compter du 1^{er} janvier 2020 du règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les changements de méthodes comptables intervenus au cours de l'exercice en application du règlement ANC N°2018-06. Dans le cadre de notre appréciation nous nous sommes assurés que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA PRESIDENCE ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE BUREAU RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Présidence d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Présidence d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Présidence de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



SCHILTIGHEIM, le 26 avril 2021

Le Commissaire aux comptes
CABINET KREMER & ASSOCIES

F. BURKHARD

ASSOCIATION BILAN ACTIF

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF

	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	9 405.52	6 589.55	2 815.97	4 508.37
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	929.63	616.21	313.42	452.86
Autres immobilisations corporelles	18 685.66	11 674.93	7 010.73	2 203.39
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	29 020.81	18 880.69	10 140.12	7 164.62
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	7 671.51	7 671.51		
Avances et acomptes versés sur commandes	212.00		212.00	
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	58 625.80		58 625.80	23 801.82
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	232 793.77		232 793.77	275 008.00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	297 066.84		297 066.84	380 765.56
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (III)	596 369.92	7 671.51	588 698.41	679 575.38
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	625 390.73	26 552.20	598 838.53	686 740.00

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



ASSOCIATION BILAN PASSIF

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF		Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Première situation nette établie		128 573.67	124 106.39
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds propres			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Autres fonds propres			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		30 524.10	4 467.28
Excédent ou déficit de l'exercice		159 097.77	128 573.67
	<i>Situation nette</i>		
Fonds propres consommables		4 984.68	
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	164 082.45	128 573.67
Comptes de liaison			
	TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		15 120.00	30 000.00
	TOTAL (III)	15 120.00	30 000.00
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		10 000.00	5 000.00
Provisions pour charges			
	TOTAL (IV)	10 000.00	5 000.00
DETTES (1)			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		169 886.82	249 027.35
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		48 232.26	40 606.98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		191 517.00	233 532.00
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (V)	409 636.08	523 166.33
Ecarts de conversion passif			
	(VI)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	598 838.53	686 740.00

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations		
Ventes de biens	108.00	303.00
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	187 240.24	82 747.54
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	520 759.44	475 921.32
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	5 111.93	7 677.47
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	30 000.00	
Autres produits	3 872.90	1 164.69
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	747 092.51	567 814.02
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises	111.93	137.76
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	458 669.38	324 543.58
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 033.96	2 864.60
Salaires et traitements	172 383.15	146 295.76
Charges sociales	54 732.28	48 103.67
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 639.62	1 439.67
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions	10 000.00	5 000.00
Reports en fonds dédiés	15 120.00	30 000.00
Autres charges	10.34	5 324.84
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	717 700.66	563 709.88
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	29 391.85	4 104.14
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	541.93	368.14
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	541.93	368.14



ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

100706 - ASSO ODONAT GRAND EST

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	541.93	368.14
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	626.32	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	626.32	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	626.32	
Impôt sur les bénéfices	36.00	5.00
SOLDE INTERMÉDIAIRE	30 524.10	4 467.28
TOTAL DES PRODUITS	748 260.76	568 182.16
TOTAL DES CHARGES	717 736.66	563 714.88
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	30 524.10	4 467.28
* Y compris :	1 091.34	1 694.96
Redevances de crédit-bail mobilier		
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	626.32	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 598 838,53 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 30 524,10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Evènement Covid-19:

Le Covid-19 n'entraîne pas une baisse d'activité d'Odonat sur les projets subventionnés. Concernant les demandes de données, ces dernières se sont maintenues et sont même à la hausse malgré le confinement et le recours au télétravail.

Cependant un rythme ralenti est constaté. Les inventaires de terrain réalisés par les associations ne sont réalisés qu'en partie, nécessitant des ajustements futurs pour les projets subventionnés.

Le poste de recettes liés à la mise à disposition de personnel (principalement poste de sigiste) a été particulièrement affecté par la crise du Covid-19 en raison de la diminution de certains travaux des associations membres et de la difficulté d'accès aux données

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bénévolat est valorisé en fonction des heures des membres du bureau lors des réunions soit pour l'année 2020 : 1294.50heure à 10.15€ de l'heure, soit un bénévolat global de 13 139.18€

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

L'étude et la protection des espèces, des milieux naturels et des entités paysagères de la région Grand-Est

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le périmètre d'activité est la région Grand-Est et la nature des activités est la protection et l'étude des espèces, des milieux naturels et des entités paysagères

Les moyens mis en oeuvre :

Fédération d'associations naturalistes du Grand-Est, création et mise à jour régulière d'une base de donnée

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	6 ans
- Matériel de bureau	3 ans

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	9 405,52		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		929,63		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	12 070,54		6 615,12
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	13 000,17		6 615,12
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			22 405,69		6 615,12

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			9 405,52	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				929,63	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			18 685,66	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			19 615,29	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					29 020,81	



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		4 897,15	1 692,40		6 589,55
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		476,77	139,44		616,21
Inst. générales agencem. amén. div.					
Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	9 867,15	1 807,78		11 674,93
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		10 343,92	1 947,22		12 291,14
TOTAL GENERAL		15 241,07	3 639,62		18 880,69

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles TOTAL								
Constr. Immo. corpor.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								



PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	35 000	25 120	35 000		25 120
TOTAL	35 000	25 120	35 000		25 120
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		10 000	5 112		
financières					
exceptionnelles		15 120	30 000		



ÉTAT DES STOCKS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	7 783,44		111,93	7 671,51
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	7 783,44		111,93	7 671,51



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		58 625,80	58 625,80	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3 246,00	3 246,00	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		229 547,77	229 547,77		
Charges constatées d'avance					
TOTAUX			291 419,57	291 419,57	
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	25 951,60
Autres créances	229 547,77
Disponibilités	
TOTAL	255 499,37



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		169 886,82	169 886,82		
Personnel & comptes rattachés		25 963,50	25 963,50		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		19 029,80	19 029,80		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	36,00	36,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	3 202,96	3 202,96		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		191 517,00	191 517,00		
TOTAUX		409 636,08	409 636,08		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	191 517,00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	191 517,00

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 026,35
Dettes fiscales et sociales	40 719,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	81 745,35



LES EFFECTIFS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

LES EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié :	5,71	5,34
Ingénieurs et cadres	1,83	1,83
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	3,88	3,51
Ouvriers		



COMMENTAIRE

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

1/ Fonds dédiés

A l'ouverture : 30 000€

Fonds dédiés utilisés : 30 000€

Fonds dédiés nouveaux projets en fin d'exercice : 15 120€

2/ Subventions

Subvention d'équipement : 5 611€

Subvention d'exploitation : 520 759.44€

Les subventions sont octroyés par des collectivités territoriales (Région, Département, Ville) et par des organismes publiques (ONF, FEADER, AERM, ...)



Suivi fonds dédiés Odonat							
Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transfert	A la clôture de l'exercice	
			Montant Global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	30 000 €	- €	30 000 €	- €	- €	15 120 €	- €
Contributions financières d'autres organismes	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Ressources liées à la générosité du public	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	30 000 €	- €	30 000 €	- €	- €	15 120 €	- €

